



LA VIE DES TITRES PROFESSIONNELS

N°36 - août 2024



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL
DE LA SANTÉ
ET DES SOLIDARITÉS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Table des matières

INTRODUCTION	3
LES DERNIERES PARUTIONS AU JOURNAL OFFICIEL	4
LES PROCHAINS TITRES AVEC DATES D'EFFET A TROIS MOIS	8
LES PROCHAINS TITRES ARRIVANT A ECHEANCE A TROIS MOIS	10
LA PROGRAMMATION DES FUTURES JOURNEES DE LA CERTIFICATION	11

Introduction

Cette nouvelle version du Journal de la Vie des Titres (JVT) paraîtra mensuellement.

Destinée à l'ensemble des centres agréés par le ministère du Travail, elle a pour vocation de vous informer sur l'actualité des titres professionnels à partir des parutions au Journal Officiel.

Vous trouverez tous les éléments constitutifs des titres professionnels tels que la date d'effet, la date d'échéance, le niveau ainsi que la commission professionnelle consultative dont dépend le titre.

Dans le cas d'une modification ou d'une révision d'un titre professionnel une attention particulière sera portée sur les principaux changements issus de l'analyse du métier visé ainsi que les correspondances entre les blocs de compétences lorsqu'elles existent mais également les éventuelles adaptations ou changements de plateaux de certification.

Une rubrique du journal est consacrée aux titres arrivant à échéance au cours du prochain trimestre ainsi qu'un récapitulatif des titres ayant une date d'effet qui s'appliquera dans ce même laps de temps pour vous permettre d'anticiper vos organisations.

Enfin, le journal vous informe des futures dates de journées de la certification. Ces journées sous forme de webinaires sont ouvertes à tous sur inscription.

Elles sont dédiées aux titres professionnels du ministère du Travail en création ou en révision et vous permettent d'être en relation directe avec les ingénieurs de formation sectoriels de la direction de l'ingénierie de l'Afpa qui pourront vous apporter des informations complémentaires sur les évolutions des référentiels et répondre à vos questions.

Ils seront bientôt accessibles en format podcast sur les sites [responsable de session](#) et [jury du titre](#).

Pour toute information complémentaire un courriel est à votre disposition : journalviedestitres@afpa.fr.

Pour mieux vous repérer, ci-dessous la légende qui reprend l'état de publication au Journal Officiel des titres professionnels concernés.

Légendes :



Modification* : le titre a nécessité une modification inscrite au Journal Officiel



Création* : un nouveau titre a été créé et vient d'être inscrit au Journal Officiel



Prorogation* : la durée de vie du titre a été prolongée pour une durée déterminée



Révision* : le contenu d'un titre a été revu et réactualisé

Les dernières parutions au Journal Officiel

Parution au JO au mois de juillet

JO du 02/07/2024

R

[Arrêté du 20 juin 2024](#) portant **révision** du titre professionnel de **BIM modeleur du bâtiment (BIMOD)**.
Niveau : 5

Le titre professionnel est enregistré dans le répertoire national des certifications sous le même intitulé pour **une durée de cinq ans à compter du 15 avril 2025**. Commission professionnelle consultative « Construction ».

Fiche RNCP : A venir

Journée de la certification : 28/06/2024

Nécessitant une évolution de plateau de certification : non

Le titre professionnel BIM modeleur du bâtiment (BIMOD), que l'arrêté du 12 juillet 2019 avait défini en deux activités types, est proposé en trois activités dont une est désormais consacrée à la rénovation. Des savoirs et des savoir-faire liés aux évolutions réglementaires et technologiques sont intégrés à certaines compétences.

L'analyse du travail a permis de détecter des évolutions qui impactent le métier de BIM modeleur du bâtiment sans modifier le cœur de l'emploi qui demeure inchangé.

Avec l'entrée en vigueur de la réglementation environnementale (RE) 2020, le BIM modeleur du bâtiment doit désormais connaître ses enjeux, son périmètre, son champ d'application ainsi que les documents à joindre aux autorisations d'urbanisme. Cette évolution réglementaire est intégrée dans les connaissances.

Avec un marché de la rénovation qui dépasse celui du neuf, les besoins de numérisation du déjà construit sont importants car les modèles BIM de l'existant sont rares. Depuis la dernière révision, les solutions numériques se sont développées et démocratisées. Il est désormais possible de numériser un bâtiment existant et de produire des maquettes 3D ou des modèles BIM à partir des données captées numériquement. La révision du titre Technicien d'études du bâtiment en dessin de projet a tenu compte de cette évolution. Une troisième activité type portant sur la réalisation d'un dossier graphique d'un bâtiment existant a été créée. Elle intègre les compétences nécessaires aux relevés conventionnels ou numériques d'un bâtiment existant et à sa modélisation.

Ces évolutions impactant aussi le BIM modeleur du bâtiment, une troisième activité type sur la réalisation d'un dossier graphique d'un bâtiment existant selon la convention BIM est créée. Elle intègre deux nouvelles compétences nécessaires à la réalisation d'un relevé numérique d'un bâtiment existant et à sa modélisation selon la convention BIM.

Le titre ne comporte pas de période en entreprise obligatoire.

Le tableau de correspondance du RE :

BIM modeleur du bâtiment Arrêté du 12/07/2019		BIM modeleur du bâtiment Arrêté du 20/06/2024	
CCP	Modéliser un projet BIM de niveau 1 (Maquette numérique isolée)	CCP	Réaliser les pièces graphiques d'un dossier en phase avant-projet et constituer une demande de permis de construire
CCP	Modéliser un projet BIM de niveau 2 (Maquette numérique collaborative)	CCP	Réaliser la maquette numérique en phase projet selon la convention BIM
CCP	Aucune correspondance	CCP	Réaliser le dossier graphique d'un bâtiment existant selon la convention BIM

R [Arrêté du 20 juin 2024](#) portant **révision** du titre professionnel de **technicien d'études du bâtiment en dessin de projet** (TEBDP). **Niveau : 4**

Le titre professionnel est enregistré dans le répertoire national des certifications sous le même intitulé pour **une durée de cinq ans à compter du 15 avril 2025**. Commission professionnelle consultative « Construction ».

Fiche RNCP : A venir

Journée de la certification : 28/06/2024

Nécessitant une évolution de plateau de certification : non

Le titre professionnel Technicien d'études du bâtiment en dessin de projet que l'arrêté du 28 mars 2017 avait défini en trois activités types, conserve ce même nombre d'activités. Leurs contours ont été modifiés et une activité est désormais consacrée à la rénovation. Des savoirs et des savoir-faire liés aux évolutions réglementaires et technologiques sont intégrés à certaines compétences. Enfin, les compétences liées au BIM sont supprimées afin de distinguer ce titre du titre de BIM modeleur.

Les évolutions du secteur anticipées lors de la précédente révision – notamment liées aux transitions numérique et écologique - sont confirmées par l'analyse du travail réalisée en 2023, à l'exception de celle relative à la généralisation du BIM. Dans le même temps, le marché de la rénovation progresse et dépasse en volume celui du neuf.

L'analyse du travail a permis de détecter des évolutions qui impactent ce métier sans toutefois modifier le cœur de l'emploi du technicien d'études du bâtiment en dessin de projet, qui demeure inchangé.

Depuis la précédente révision, les solutions numériques pour le relevé architectural se sont développées et démocratisées. Elles offrent un niveau de détail, une exhaustivité et un gain de temps que ne permet pas le relevé conventionnel (mètre et télémètre). Les techniques et les outils de relevé évoluant, l'emploi de technicien d'étude du bâtiment en dessin de projet est impacté.

Pour former des professionnels aux outils et aux pratiques de demain, une troisième activité type portant sur la réalisation d'un dossier graphique d'un bâtiment existant est créée à l'occasion de cette révision. Elle intègre les compétences professionnelles nécessaires à la réalisation de relevés conventionnels ou numériques d'un bâtiment existant et à sa modélisation.

Le titre ne comporte pas de période en entreprise obligatoire.

Le tableau de correspondance du RE :

	Technicien d'études du bâtiment en dessin de projet Arrêté du 28/03/2017		Technicien d'études du bâtiment en dessin de projet Arrêté du 20/06/2024
CCP	Représenter les ouvrages à l'aide d'un logiciel 3D et établir une demande de permis de construire	CCP	Réaliser les pièces graphiques d'un dossier en phase avant-projet et constituer une demande de permis de construire
CCP	Établir les plans d'étude pour un projet de construction ou un projet de réhabilitation dans le cadre d'un projet BIM (Building Information Modeling)	CCP	Réaliser les pièces graphiques d'un dossier en phase projet
CCP	Réaliser le dossier de plans en vue de la consultation des entreprises		
CCP	Aucune correspondance	CCP	Réaliser les pièces graphiques d'un bâtiment existant

JO du 04/07/2024

M [Arrêté du 25 février 2024](#) portant **modification** du titre professionnel de **façadier-peintre (FP)**. Niveau : **3**

L'arrêté du 3 février 2022 susvisé est ainsi modifié :

- Dans l'intitulé, les mots : « façadier-peintre » sont remplacés par les mots : « peintre façadier itéiste » ;
- Aux articles 1er, 3 et 5, les mots : « façadier-peintre » sont remplacés par les mots : « peintre façadier itéiste » ;
- Le tableau de l'article 4 est remplacé par le tableau suivant :

TITRE PROFESSIONNEL Façadier-peintre (arrêté du 03/02/2022)	TITRE PROFESSIONNEL Peintre façadier itéiste (présent arrêté)
Réaliser des travaux de peinture à l'extérieur de bâtiments en qualité de finition B ou C	Réaliser des travaux de peinture à l'extérieur de bâtiments en qualité de finition B ou C
Réaliser des travaux d'imperméabilisation sur des façades à rénover	Réaliser des travaux d'imperméabilisation sur des façades à rénover
Réaliser des travaux d'isolation thermique extérieure filière humide avec une finition en enduit mince et épais	Réaliser des travaux d'isolation thermique extérieure filière humide avec une finition en enduit mince et épais

- L'annexe de l'arrêté est également remplacée par celle présente dans l'arrêté modificatif.

JO du 12/07/2024

P [Arrêté du 06 juillet 2024](#) portant **prorogation** du titre professionnel de **conducteur du transport routier de marchandises sur porteur (CTRMP)**. Niveau : **3**

Le titre professionnel de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur est enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles **jusqu'au 31 décembre 2024**.

P [Arrêté du 06 juillet 2024](#) portant **prorogation** du titre professionnel de **conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules (CTRMTV)**. Niveau : **3**

Le titre professionnel de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur est enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles **jusqu'au 31 décembre 2024**.

JO du 18/07/2024

P [Arrêté du 04 juillet 2024](#) portant **prorogation** du titre professionnel d'**opérateur en vidéoprotection et en télésurveillance** (OVT). **Niveau : 4**

Le titre professionnel d'opérateur en vidéoprotection et en télésurveillance est enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles pour **une durée de deux ans, à compter du 16 septembre 2024**.

JO du 24/07/2024

P [Arrêté du 17 juillet 2024](#) portant **prorogation** du titre professionnel de **serveur en restauration** (SER). - **Niveau : 3**

Le titre professionnel de serveur en restauration est enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles pour **une durée de deux ans à compter du 7 janvier 2025**.

P [Arrêté du 17 juillet 2024](#) portant **prorogation** du titre professionnel de **gouvernant en hôtellerie** (GH). - **Niveau : 4**

Le titre professionnel de gouvernant en hôtellerie est enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles **pour une durée de deux ans, à compter du 18 décembre 2024**.

C [Arrêté du 17 juillet 2024](#) portant **création** du titre professionnel de **chef de partie arts culinaires et pâtisserie** (CPACP). - **Niveau : 4**

Le titre professionnel de chef de partie arts culinaires et pâtisserie est créé. Il est enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles **pour une durée de cinq ans, à compter du 1er septembre 2024**. Commission professionnelle consultative « Industrie ».

Fiche RNCP : A venir

Journée de la certification : 18/09/2024

Les attentes des consommateurs en matière d'alimentation ont fortement évolué. Les consommateurs recherchent une cuisine élaborée à partir de produits frais, locaux, tracés et labellisés. Ils souhaitent trouver dans l'offre alimentaire, les ingrédients constitutifs d'une alimentation saine et durable. L'évolution de l'environnement réglementaire et notamment le développement de la mention « fait maison » répond aux nouvelles exigences des consommateurs. Le chef de partie doit connaître les produits, leur origine, leurs critères de qualité et de fraîcheur ainsi que les bonnes pratiques relatives à leur conservation.

Les résultats des enquêtes menées auprès des établissements de restauration de toute nature et l'analyse des offres d'emploi ont mis en évidence que le chef de partie peut être affecté aux postes entrées, viandes, poissons, légumes et garnitures, et desserts de restaurant. Il organise et réalise les opérations de mise en place. Il met en œuvre les techniques culinaires relatives à sa partie, dresse et envoie les productions en fonction des consignes de son supérieur hiérarchique. Les blocs de compétences « Cuisiner, dresser et envoyer des préparations culinaires » et « Préparer, dresser et envoyer des pâtisseries et des desserts de restaurant » sont dédiés à ces activités.

Par son expertise technique et son expérience en cuisine, le chef de partie est un cadre de la brigade. Le bloc « Participer à l'organisation d'une cuisine collective » regroupe les compétences relatives à la mise en œuvre du plan de maîtrise sanitaire, à la gestion des produits et à l'animation d'une équipe.

P
Arrêté du 16 juillet 2024 portant **prorogation** du titre professionnel de **carrossier réparateur (CR)**. - **Niveau : 3**

Le titre professionnel de carrossier réparateur est enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles pour **une durée d'un an à compter du 4 octobre 2024**. Commission professionnelle consultative « Industrie ».

P
Arrêté du 16 juillet 2024 portant **prorogation** du titre professionnel de **peintre en carrosserie (PC)**. - **Niveau : 3**

Le titre professionnel de carrossier réparateur est enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles pour **une durée d'un an à compter du 8 octobre 2024**. Commission professionnelle consultative « Industrie ».

R
Arrêté du 16 juillet 2024 portant **révision** du titre professionnel de **mécanicien réparateur de motocycles (MRM)**. - **Niveau : 3**

Le titre professionnel est enregistré dans le répertoire national des certifications sous le même intitulé pour **une durée de cinq ans à compter du 24 novembre 2024**. Commission professionnelle consultative « Industrie ».

Fiche RNCP : A venir

Journée de la certification : A venir

Nécessitant une évolution de plateau de certification : non

Pour son réexamen de 2023, les activités et les compétences sont réorganisées et revues à l'aune de la prise en compte du handicap, des transitions énergétique, numérique et des besoins exprimés par les professionnels.

Le titre ne comporte pas de période en entreprise obligatoire.

Le tableau de correspondance du RE :

Mécanicien réparateur de motocycles Arrêté du 31/08/2021		Mécanicien réparateur de motocycles Arrêté du 16/07/2024	
CCP	Prendre en charge, préparer et entretenir les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles	CCP	Prendre en charge, préparer et entretenir les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles
CCP	Mettre en conformité le freinage, la liaison au sol, la direction et les équipements de sécurité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles	CCP	Réparer le freinage, la liaison au sol, la direction et les équipements de sécurité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
CCP	Réparer les motorisations thermiques ou électriques et la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles	CCP	Réparer les motorisations thermiques et la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Les prochains titres avec dates d'effet à trois mois

Titres avec date d'effet entre août 2024 et octobre 2024

Code Titre	Intitulé	Sigle	Code RNCP	Date d'effet
TP-00186	Technicien d'intervention en froid commercial et climatisation	TIFCC	39437	01/08/2024
TP-00379	Réceptionniste hôtellerie et hôtellerie de plein air	RHH	38870	02/08/2024
TP-00312	Technicien de maintenance CVC	TMCVC	38748	05/08/2024
TP-01311	Chargé d'accompagnement à la rénovation énergétique du bâtiment	CAREB	39180	26/08/2024
TP-01441	Chef de partie arts culinaires et pâtisserie	CPACP	A venir	01/09/2024
TP-01358	Coordinateur BIM du bâtiment	COBIM	39408	30/09/2024
TP-00410	Horloger	HORLO	39179	07/10/2024
TP-00371	Constructeur aménageur nautique bois et composites	CANBC	39282	09/10/2024
TP-01261	Maçon du bâti ancien	MBA	39178	20/10/2024
TP-01235	Chef d'équipe gros œuvre	CEGO	38746	21/10/2024

Les prochains titres arrivant à échéance à trois mois

Titres arrivants à échéance entre août 2024 et octobre 2024

Code Titre	Intitulé	Sigle	Code RNCP	Date d'échéance
TP-01311	Chargé d'affaires en rénovation énergétique du bâtiment	CAREB	34158	26/08/2024
TP-01358	Coordinateur BIM du bâtiment	COBIM	34280	30/09/2024
TP-00234	Agent technicien vendeur en horlogerie	ATVH	34284	07/10/2024
TP-00410	Horloger	HORLO	34289	07/10/2024
TP-00371	Constructeur aménageur nautique bois et composites	CANBC	34285	09/10/2024
TP-01261	Maçon du bâti ancien	MBA	35302	20/10/2024
TP-01235	Chef d'équipe gros œuvre	CEGO	34282	21/10/2024
TP-01406	Responsable-coordonnateur services au domicile	RCSAD	35993	31/10/2024

La programmation des futures journées de la certification

Prochaines journées de la certification entre août 2024 et octobre 2024

Retrouvez l'ensemble des référentiels nécessaires au bon déroulement des webinaires sur l'espace [Employeur – Candidat – Acteur](#).

Tertiaire					
	Dates / Horaires	Lieux / Modalités	Ingénieur de formation	Personne organisatrice	Intervenant Direction des Certifications
Exploitant régulateur en transport routier de voyageurs (ERTRV)	10/09/2024 - 14h00 à 17h00	Visio	Valérie Castilla	Romain Marchal	Aurélien TAMISIER
Encadrant technique d'Insertion (ETI)	17/09/2024 - 09 h 30 à 12 h 30	Visio	Thomas Bignier	Naïma El Bacha	Christelle JOUANA
Chef de partie Arts culinaires et Pâtisserie	18/09/2024 de 09h30 à 12h30	Visio	Nicolas PAUL Jean-Michel Lenéouanic	Romain Marchal	Christelle JOUANA
Assistant immobilier (AI)	09/10/2024 - 09 h 30 à 12 h 30	Visio	Karine Bidon		Aurélien TAMISIER
Graphiste (GRA)	16/10/2024 - 09 h 30 à 12 h 30	Visio	Ronald Bellez		Aurélien TAMISIER

Pour tout renseignement et inscription :

Romain MARCHAL, romain.marchal@afpa.fr

Naïma EL BACHA, naima.elbacha@externe.afpa.fr

BTP					
	Dates / Horaires	Lieux / Modalités	Ingénieur de formation	Personne organisatrice	Intervenant Direction des Certifications
Pas de journée de la certification prévue à cette période.					

Pour tout renseignement et inscription :

Christine VERGUET, christine.verguet@afpa.fr

Isabelle BOUSQUET, isabelle.bousquet@afpa.fr

Industrie					
Secteur / Titre	Dates / Horaires	Lieux / Modalités	Ingénieur de formation	Personne organisatrice	Intervenant Direction des Certifications
Agent de montage et de câblage en électronique (AMCE) Technicien supérieur en automatique et informatique industrielle (TSAIL)	24/09/2024 09h00 - 17h00	Visioconférence	FAVIER Marc-Alexandre	PEUZET Laurene	Christelle JOUANA
Cordonnier multiservices (CM) Technicien en montage et vente d'optique-lunetterie (TMVOL)			ROMANO Jean-Paul		
Technicien(ne) supérieur(e) en production industrielle (TSPI) Electricien d'installation et de maintenance des systèmes automatisés (EIMSA) Couturier en atelier mode et luxe (CAML)	15/10/2024 09h00 - 16h00	Visioconférence	LEFEBURE Laurent REDJIMI Ratiba MOMBET Laurence	PASTOR Hélène	Christelle JOUANA

Pour tout renseignement et inscription :

Laurence PEUZET, laurence.peuzet@afpa.fr

Direction de la publication

Marylin Andrey

Directrice des Certifications

Direction de l'ingénierie et de l'innovation et MNSP

Rédaction

Aurélien TAMISIER

Chef de Projet Certifications

Direction de l'ingénierie et de l'innovation et MNSP

Viviane BACH

Cheffe de Projet Prospective

Direction de l'ingénierie et de l'innovation



Ce document est réalisé par l'Afpa, pour le compte du ministère, dans le cadre des missions nationales de service public qui lui sont confiées par le ministère du travail.